**DSDEN 82**

**AUTO EVALUATION ACCOMPAGNEE, document de présentation aux écoles**

Document rédigé à partir du projet d’évaluation des établissements du premier degré, produit par le conseil d’évaluation de l’école. La finalité du dispositif est l’amélioration, dans l’école, du service public d’enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l’école.

Elle a pour but d’améliorer, pour l’ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d’exercice des différents métiers et de bien-être dans l’école.

Cet accompagnement d’équipe s’inscrit dans l’Axe 3 du projet académique « Faire vivre une intelligence collective », un projet concis qui veut prendre en compte à des questions comme l’innovation, la mise en réseau, le travail inter catégoriel, les partenariats, le souci d’un climat scolaire favorable à la réussite scolaire, des ressources humaines identifiées de qualité.

**Principes généraux et conditions de réussite :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Une évaluation utile à l’école** |  | **Des données fiables et partagées** |
| Evaluation destinée à l’école elle-même Pertinence, cohérence, efficacité, résultat des choix effectués | Regard exigeant, valorisant et respectueuxCapacité de l’école à observer son propre fonctionnement |  | Corpus commun: l’état de l’école, données et indicateurs | Objectivation de la démarche par des indicateurs et des observations pour étayer l’analyse |
|  |  |  |  |  |  |  |
| **Des analyses adaptées, des propositions sur mesure** |  | **Une démarche participative pour une évaluation en toute confiance** |
| **Points de départ :**questions de l’auto évaluation, analyses complémentaires | **Diagnostic :**points forts, besoins, marges de progrès | **Propositions :**actions concrètes, outils, démarches |  | **Adhésion** essentielle de la communauté éducative | **Enrichissement** du questionnement des équipes |
| **Mise en oeuvre** d’évolutions et de pistes d’actions dans le cadre du projet d’école | **Développement** de la compétence évaluative |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Outil d’aide**pour écoles, perspectives et stratégies, plan d’actions et de formation | **Suivi et accompagnement**Plan de formation départemental, accompagnement local | **Outil de développement**projet d’école |  |

**Déroulement des différentes étapes**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **En amont** | **Auto évaluation** | **Evaluation externe** | **Restitution** | **Projet d’école** |
| Information de l’IEN | Travail entre directeurs pour définition de la stratégie | Partage des objectifs et des étapes avec les différentes équipes | Diffusion des questionnaires | Temps de travail par domaine (en fonction des choix faits) | Rédaction du rapport d’auto-évaluation et envoi | Visite des évaluateurs externes | Echanges avec les équipes pour réajustement | Rédaction du rapport intermédiaire,  | Présentation à l’équipe et réajustement du contenu | Envoi du rapport définitif | Finalisation du projet d’école pour les 5 ans à venir |
| **Dans le cadre des conseils de maitres, de cycle** | **Sur temps scolaire** |  |  | Dans le cadre des conseils de maitres, de cycle |

**PROPOSITION DE PROTOCOLE DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE**

**TEMPS 1 : L’auto-évaluation**

Public : En regroupement d’écoles

* L’auto évaluation constitue une étape essentielle et fonde la démarche d’évaluation Elle permet à l’école, compte tenu de sa mission de service public de son contexte de sa singularité de ses marges de manoeuvre et des choix qu’elle a opérés de s’interroger sur la qualité de l’éducation dispensée des apprentissages des élèves de leurs résultats de leurs parcours et de leur vie dans l’école Dans ce cadre, l’analyse porte sur les décisions prises par l’école qui est regardée dans sa globalité. L’auto-évaluation est participative et engage l’ensemble de la communauté éducative.

L’objectif est davantage d’étayer, d’outiller les collègues dans leurs démarches pour accompagner la mobilisation d’équipes autour de projets. Accompagner l’équipe dans le développement d’initiatives, faciliter les démarches d’auto-évaluation.

*L’organisation générale :*

1. *L’équipe de circonscription met à disposition de l’équipe enseignante un « kit » de l’auto-évaluation (voir document joint, et éléments extraits d’APAE)*
2. *L’équipe de l’école (ou des écoles) décide des outils qui seront utilisés et les adapte à ses particularités*
3. *Les participants sont consultés (via les questionnaires en ligne, voir 2023 EVALUATION ECOLES DEPT 82 quest)*
4. *Des groupes de travail sont organisés autour des thématiques :*
	1. *Domaine 1 : apprentissage et parcours des élèves*
	2. *Domaine 2 : vie, bien être élève, climat scolaire*
	3. *Domaine 3 : acteurs et fonctionnement*
	4. *Domaine 4 : environnement institutionnel et partenarial*
5. *A l’issue des travaux, rédaction du rapport d’auto-évaluation (cf document 2023 DEPT 82 Autoévaluation accompagnée - Document support école)*

***Rapport d’auto évaluation***

Il comprend

* Une brève description de la méthode d’auto-évaluation définie par l’école ou le regroupement d’écoles et les différents groupes de travail
* Une synthèse des analyses et réflexions relatives aux quatre grands domaines
* Les points supplémentaires que l’école souhaite évoquer
* Une synthèse générale d’appréciation sur l’école qui identifie ses points forts et ses réussites ses points d’amélioration
* Les axes de développement préconisés assorties d’un plan d’actions opérationnelles (avec indicateurs et calendrier) et d’un plan de formation des acteurs de l’école
* Une appréciation générale sur le processus d’auto évaluation

Le rapport est présenté au(x) conseil(s) d’école pour information Le rapport d’auto évaluation constitue l’une des pièces du dossier d’évaluation de l’école ou du regroupement Il est remis aux autorités départementales et à la commune de rattachement

**Pour l’organisation de la réflexion en équipes inter-écoles**

1. **Regroupement des directeurs concernés par l’IEN de circonscription pour expliquer et présenter la démarche et les objectifs**
2. **Travail des directeurs des écoles pour penser :**
	1. **La coordination de l’action entre les différentes écoles : qui effectue cette coordination ?**
	2. **La communication aux différentes équipes**
		1. Une communication écrite, orale ? en conseil des maitres ?
		2. Comment communiquer auprès des élus ?
		3. Comment communiquer auprès des parents ? (tous les parents ? Seulement les parents élus ?)
	3. L’adaptation des formulaires (le cas échéant)
		1. Qui les modifie ? quelles modifications ?
		2. Qui gère la centralisation et la répartition des données ?
	4. **L’envoi des formulaires**
		1. Un envoi centralisé pour toutes les écoles concernées ? (peut-être à privilégier pour faciliter le traitement des données)
	5. **Le traitement des résultats des formulaires**
		1. Des groupes de travail par école ? (par exemple, une école traite du formulaire AESH, l’autre le formulaire enseignant)
		2. Dans ce cas, quelle communication aux autres écoles de cette analyse ?
	6. L’auto-évaluation en elle-même, par domaine d’évaluation
		1. Quelle répartition entre les écoles ? Si chaque école procède de manière isolée à l’analyse des données, qui fait la synthèse ?
		2. Qui communique le document terminal à l’équipe des co-évaluateurs externes ?

***Les participants aux questionnaires :***

* *Les personnels (enseignants, éducatifs, administratifs…)*
* *Les usagers (élèves, parents)*
* *Les partenaires (Collectivités, associations, services déconcentrés de l’état…)*

**TEMPS 2 : L’analyse externe**

Public : Les membres de l’équipe d’analyse externe, le directeur de l’école, les enseignants

**Finalités et principes :** Elle est conduite dans le cadre des ressources humaines et des moyens octroyés à l’école par les autorités de rattachement par une équipe mixte et pluriprofessionnelle de 3 ou 4 personnels externes désignés par le recteur (présence à minima d’un IEN qui ne sera pas l’IEN de la circonscription et un directeur d’école)

Les étapes de l’analyse externe

* Préparation de la mission à partir des documents fournis, des données de l'école ou du regroupement et du rapport d’auto évaluation
* Visite de l'école ou du regroupement
* Rédaction de l’analyse et préparation du rapport terminal
* Echange avec le directeur de l’école et l’équipe enseignante pour réajuster si nécessaire le contenu
1. Prise de contact
2. Visite de l’école sur une journée
* Grands principes :

Si remplaçants

* + Avoir mobilisé 4 remplaçants, à faire tourner dans les classes

Si pas de remplaçant disponible

* + Mobiliser les enseignants de l’équipe sur trois heures hors temps scolaire : organiser trois ateliers thématiques en lien avec les éléments remontés lors de l’auto-évaluation.

Les personnes présentes pourront disposer des outils d’analyse et de compréhension des enjeux pour mieux appréhender les points forts et les freins sur les 4 domaines abordés. Un bilan sera réalisé sur les modalités d’échanges de la journée afin d’assurer une réelle prise de conscience de la nécessité de devenir acteur du changement et d’un engagement mutuel.

**Déroulement du temps 2 : journée « accompagnement » proposition de travail**

***Pour permettre une mobilisation optimum de l’équipe enseignante : Disposer de 4 remplaçants.***

***Organisation possible de la visite des co-évaluateurs :***

***Si remplaçants, journée de classe hors mercredi***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Quand  | Qui  | Pourquoi faire |
| De 8h30 à 9h | tous | Accueil dans l’école, découverte et visite des lieux |
| De 9h à 10h15 | 4 enseignants + 2 membres de l’équipe + directeur | Thématique 1 |
| De 10h15 à 11h30 | 4 enseignants + 2 membres de l’équipe + directeur | Thématique 2 |
| De 11h30 à 12h30 | 4 enseignants + 2 membres de l’équipe + directeur | Thématique 3 |
| De 12h30 à 13h30 | Pause, repas collaboratif ?? |  |
| De 13h30 à 14h45 | 4 enseignants + 2 membres de l’équipe + directeur | Thématique 4 |
| De 14h45 à 17h | 3 rencontres en parallèle : mairie, parents, AESH | Prise d’information complémentaire |
| De 17h à 18h |  | Bilan et synthèse, restitution auprès du directeur |

***Si pas de remplaçants :***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Quand  | Qui  | Pourquoi faire |
| De 11h30 à 12h30 | Tous : arrivée dans l’école, visite, distribution des rôles  |  |
| De 12h30 à 13h30 | Groupe d’enseignants  | Questions autour du protocole d’auto évaluation ?  |
| De 13h30 à 14h45 | Echanges avec le directeur de l’école | Affiner l’analyse et les constats |
| De 14h45 à 16h | Rencontres en parallèle : mairie, parents, AESG | Prise d’information complémentaire |
| De 16h à 18h (ou 16h30-18h30) | 4 ateliers thématiques en paralllèle  | Enrôler les acteurs  |

***Si journée du mercredi sans remplaçants :***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Quand  | Qui  | Pourquoi faire |
| De 8h30 à 9h | tous | Accueil dans l’école, découverte et visite des lieux |
| De 9h à 10h15 | Echange avec le directeur de l’école |  |
| De 10h15 à 11h30 | 3 rencontres en parallèle : mairie, parents, AESG | Prise d’information complémentaire |
| De 11h30 à 12h30 |  |  |
| De 12h30 à 13h30 | Pause |  |
| De 13h30 à 15h30 | 4 ateliers thématiques en paralllèle | Enrôler les acteurs + analyse partagée |
| De 14h45 à 16h |  |  |
| De 16h à 17h:  | Equipe enseignante : synthèse,  |  |

**Déroulement du temps de travail avec les enseignants : soit sur temps de classe (si moyen de remplacement disponible), soit sur les 3h de l’après-midi (animations pédagogiques)**

* L’équipe des co-évaluateurs rencontre successivement les groupes thématiques et approfondit l’analyse à partir du rapport d’auto-évaluation

**TEMPS 3 : La restitution**

Public

**Finalités et principes :** Le rapport terminal, d’une dizaine de pages au maximum, est synthétique et problématisé. Il identifie les spécificités de l’école, les marges de progrès et les axes de développement qu’il recommande de mettre en oeuvre. Il est signé par les personnes ayant contribué à l’analyse externe.

Les étapes de la restitution :

* Rédaction du rapport provisoire,
* Echange à l’occasion de la restitution du rapport dans l’école
* Rédaction du rapport définitif, envoi à l’école, aux autorités départementales et à la commune de rattachement
1. Dans les 30 jours suivant la visite, envoi au directeur d’école d’un pré-rapport synthétique de six à huit pages au maximum. Ce pré-rapport, souligne les points forts de l’école et ceux sur lesquels elle est invitée à progresser
2. Suite aux retours de l’école, rédaction d’un rapport définitif ; communiqué d’une part au directeur et au conseil d’école, d’autre part aux autorités de rattachement (autorité académique et commune ou EPCI), qui accompagneront la mise en oeuvre du plan de développement et de formation.

## En amont, visio pour prendre connaissance du résultat de l’enquête et partager les remarques.

***Restitution à postériori auprès de l’équipe***